



LE SKI EN MODE CIRCULAIRE

Ensemble, prenons le bon virage



ESKISSE
Fonds de dotation de la
Fédération Française de Ski

EcoLogic

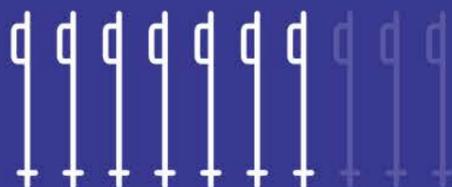




LIGNE DE DÉPART

310 millions de tonnes de déchets produits en France en 2020
→ 4,6 tonnes par habitant soit le poids de 4 Twingo

Et le ski dans tout ça ?



7 SKIEURS SUR 10
LOUENT LEUR
MATÉRIEL EN
STATION



1 500 MAGASINS
DE LOCATION EN
MONTAGNE

Chaque année :



400 000 NOUVELLES
PAIRES DE SKIS MISES
SUR LE MARCHÉ



+500 000 PAIRES
DE SKIS JETÉES



DURÉE DE VIE
MOYENNE D'UNE
PAIRE DE SKIS EN
LOCATION

Il devient urgent de repenser notre rapport aux équipements !

AGIR PAR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour répondre aux enjeux liés à la gestion des déchets, la France s'est dotée en 2020 de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire).

SON OBJECTIF ?

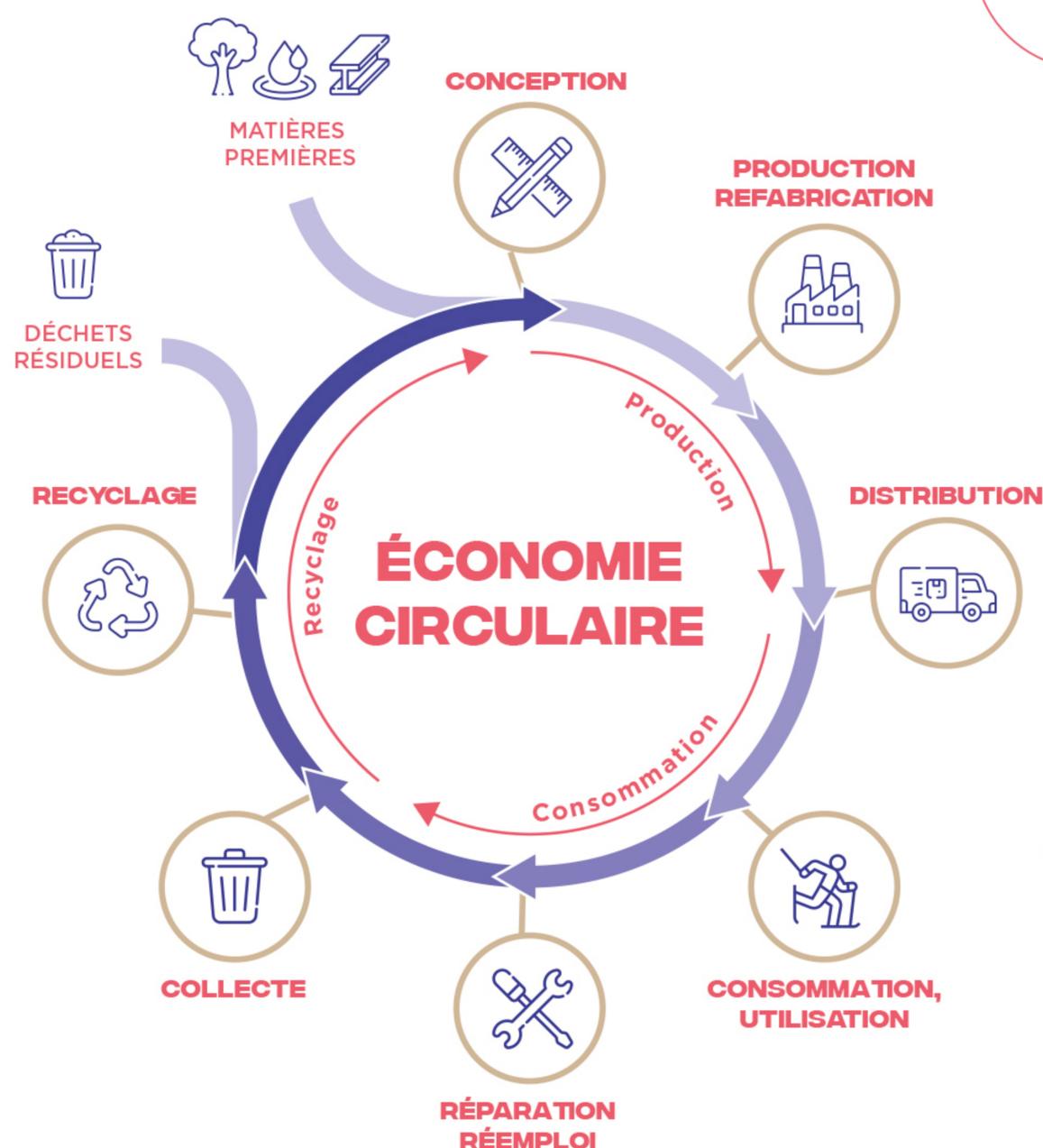
Réduire les déchets, préserver les ressources et **sortir du modèle « produire - consommer - jeter »**.

Cette loi repose notamment sur la **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** : les entreprises sont tenues de gérer **tout le cycle de vie de leurs produits**, jusqu'à leur traitement en fin d'usage. Pour cela, elles financent des **éco-organismes** chargés de la collecte, du réemploi et du recyclage dans chaque filière.

LE SKI IMPACTE DEUX FILIÈRES

La filière TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures) : vêtements techniques, gants, bonnets, etc. gérée par Re_fashion

La filière ASL (Articles de Sport et Loisirs) : skis, chaussures, fixations, bâtons, casques... gérée par Ecologic



L'économie circulaire pense les produits sur tout leur cycle de vie (de la conception au réemploi) pour limiter le gaspillage et préserver les ressources.

LE BON KICK
245 tonnes de matériel de sport collectées à la fin de la saison 2022

J'ADOPTE LES BONS RÉFLEXES



Avant d'être fournisseurs ou percepteurs, nous, fédération, clubs, comités, licenciés, sommes surtout consommateurs d'équipements. Grâce à ce super pouvoir, agir pour préserver nos hivers, nos qualités de vie, de ski et de service, c'est possible !

**L'astuce : suivre la piste des « RE » avant toute décision.
On vous la fait découvrir ?**

1. AVANT D'ACHETER, J'INTERROGE : RÉDUIRE ? REFUSER ? REPENSER ?

Première habitude responsable : évaluer son besoin.

- N'ai-je pas déjà un produit ou service équivalent ?
- Est-ce un besoin essentiel à mon activité ?
- Est-ce que l'achat est la seule et la meilleure solution ?

Si la décision d'achat est validée, il reste encore les leviers de la quantité - ne prendre que le nombre juste - et du mode de fabrication du produit pour faire un choix éclairé. Pensez aussi à la possibilité de louer votre produit si l'usage est occasionnel ou ponctuel



L'éco-conception vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie (production, confection, transport, entretien, fin de vie ...) pour minimiser son impact environnemental global.

Les questions à se poser, et à poser à ses interlocuteurs (fournisseurs, marques etc.) : où a été fabriqué mon matériel ? Combien de matières le composent ? Quelles sont ces matières ? Quel est son indice de réparabilité ?...

La loi en la matière évolue vite ! Des écoscores pourraient bientôt arriver sur les étiquettes des produits : surveillez-les !

2. QUAND JE NE PEUX PLUS UTILISER MON OBJET, JE PENSE RÉPARER, RÉUTILISER

MON ÉQUIPEMENT EST ABÎMÉ ? J'EXPLORE LES PISTES POUR LE RÉPARER !

La réparation c'est la solution simple et économique à privilégier. Il existe de nombreux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire de proximité prêts à assurer la prestation pour un coût soutenu par des bonus dédiés aux articles de sport comme aux textiles.



MON ÉQUIPEMENT NE ME CONVIENT PLUS ? QUELQU'UN PEUT LE RÉUTILISER !

La seconde vie, c'est permis !

Si mon équipement est en bon état, je peux le revendre sur des sites spécialisés ou via les bourses aux skis régulières.

En tant que professionnel, je peux aussi choisir d'en faire don via la plateforme de ré-emploi d'Ecologic.

Pour les particuliers, je peux les diriger vers les différents points de collecte.

Si mon équipement ne peut plus être utilisé en l'état, il peut quand même prétendre à une seconde vie.

ZOOM

L'**upcycling (ou sur-cyclage in french)** valorise des matières ou des objets destinés à être jetés en leur donnant une nouvelle vie plus qualitative. Cette solution est particulièrement adaptée pour les tenues, les skis et aussi tous les articles promotionnels, récompenses et cadeaux responsables. Oui c'est possible d'éviter les médailles ou les T-shirts qui viennent de très loin !

Quelques acteurs sont particulièrement engagés dans notre univers du ski (liste non exhaustive) :

3^e manche transforme les tenues de ski usagées en bagagerie et textile d'intérieur

NoK Boards transforme d'anciens snowboards en skateboards

Fairmat recycle les fibres de carbone issues des équipements sportifs

3. SI JE DOIS ME SÉPARER DE MON ÉQUIPEMENT, JE PENSE RECYCLER

Les autres « RE » sont déjà passés par là et il ne reste plus que l'option REcyclage.

Pour éviter la faute de carre des derniers mètres, je pense bien à flécher les bons équipements vers les bons acteurs :

Pour les textiles et les chaussures de sport direction Refashion.com

Pour les articles « techniques » ecologic-france.com. L'organisme organise de grandes collectes 2 fois par an (printemps et automne). En dehors de ces périodes les points habituels - déchetteries, etc.- restent ouverts.

N'hésitez pas à les contacter pour donner une seconde vie à vos produits !

VIEUX ÉQUIPEMENTS, NOUVELLES DESTINATIONS

Faire bouger les lignes, ça commence en amont.

C'est dans cet état d'esprit que l'éco-organisme Ecologic a lancé un **dispositif de soutien à la recherche et au développement** dédié aux acteurs de la filière Articles de Sport et de Loisirs (ASL).

LE DISPOSITIF

Son objectif : encourager les innovations qui permettent de **mieux collecter, réparer, réutiliser et prolonger** la vie du matériel, tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques fixés par la loi AGEC.

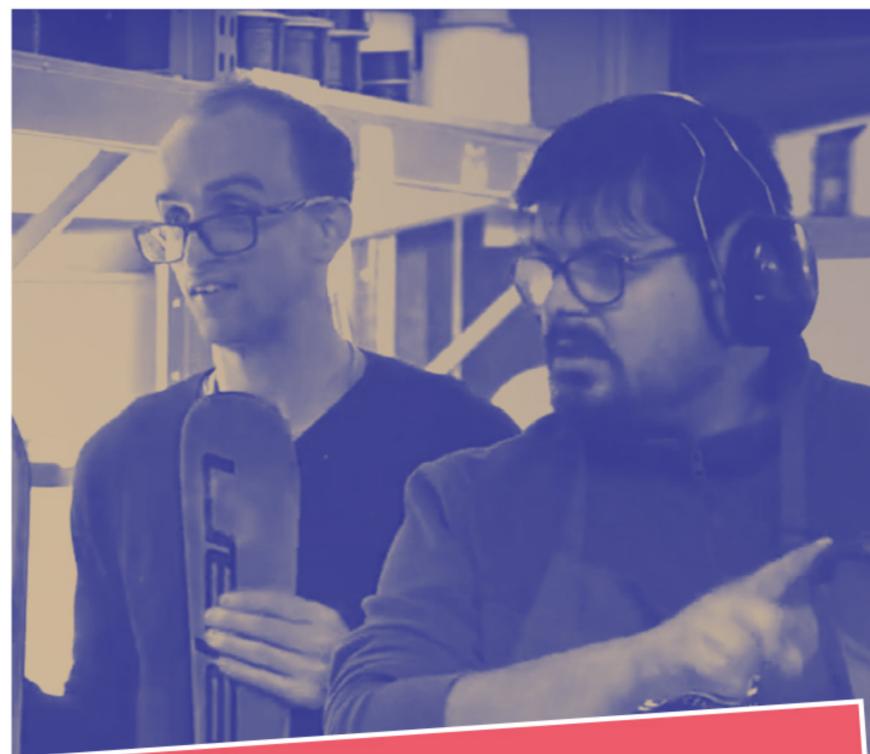
Ce soutien prend la forme **d'appels à projets collaboratifs**, pour faire émerger des solutions concrètes et adaptées au terrain.

Parmi les **lauréats de 2024**, le projet « **Après Ski** » - **Ski'N Surf X Esat du Mont Joly** - vise à **donner une seconde vie aux skis**.

Depuis 30 ans, Ski'N Surf est un acteur engagé dans le réemploi du matériel de ski : location, réparation, entretien, vente... Ensemble avec l'ESAT du Mont Joly, organisme local et solidaire, ils visent à améliorer la collecte, la réparation et la remise en circulation de skis usagés.

Baptisé « Après Ski », leur projet porte l'ambition de doubler le nombre de skis revalorisés chaque année, et faire du réemploi une évidence dans les stations.

Une initiative concrète, locale, inspirante : un vrai virage circulaire par et pour la montagne !



**TÉMOIGNAGE À
REGARDER ICI**



**e-réemploi.eco : la
plateforme de don solidaire
pour le réemploi des
équipements**

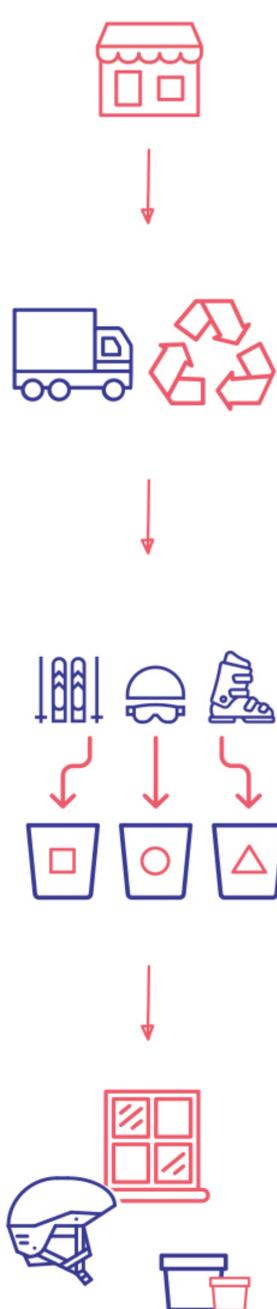
EN FIN DE PISTE, PLACE AU RECYCLAGE

Quand un équipement n'est plus utilisable, tout ne s'arrête pas là.

Grâce à des acteurs engagés, skis, bâtons, casques, chaussures et autres matériels sportifs peuvent connaître une toute nouvelle vie.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Depuis plus de 50 ans, **Excoffier Recyclage**, leader en Savoie et Haute-Savoie de la collecte, du tri haute performance de la valorisation des déchets, s'affirme comme un acteur clé de l'économie circulaire alpine.



COLLECTE

Les équipements usagés ou cassés sont déposés dans les points de collecte (déchèteries, magasins partenaires, opérations événementielles...).

REGROUPEMENT

Ils sont ensuite transportés vers des centres de tri régionaux.

SÉPARATION PAR MATIÈRE

Tous les équipements ne se recyclent pas de la même manière. Il faut d'abord les trier par matière — métaux ferreux, aluminium (bâtons de ski, cadres de vélo...), plastiques (casques, chaussures...), etc. — pour garantir un traitement adapté.

DÉMANTÈLEMENT ET VALORISATION

Les objets sont démontés mécaniquement, les matières récupérées sont broyées, triées et transformées en « matière première secondaire ».

Aujourd'hui, certains produits restent complexes à traiter et recycler. Ils sont alors valorisés énergétiquement dans l'attente du développement de nouveaux process de tri et de nouvelles filières de recyclage.

NOUVELLE VIE

Ces matériaux recyclés serviront ensuite à fabriquer d'autres objets du quotidien, voire de nouveaux équipements sportifs!

LE BON RÉFLEXE ?
Ne rien jeter au hasard !

Chaque matériel bien orienté, c'est une ressource récupérée et une montagne mieux préservée.



ESKISSE

Fonds de dotation de la
Fédération Française de Ski



Eskisse est le Fonds de dotation de la Fédération française de ski.

Créé en octobre 2024, il a pour mission de préparer, construire et imaginer le futur du ski et du snowboard à la FFS et dans l'ensemble de ses structures affiliées.

Notre démarche prospective s'engage autour de 3 piliers visant à soutenir une montagne vivante, durable et ouverte.

Ce premier guide de sensibilisation vise à créer une dynamique vertueuse commune à nous tous, acteurs et consommateurs de nos montagnes, autour des bonnes pratiques de l'économie circulaire adaptées à nos filières.



CULTURE, MONTAGNE ET FORMATION



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE

